



Préparer ses prestations avec domicilix

Fascicule de conseils pour trouver un prestataire
sur Domicilix et organiser ses premières
prestations.

Introduction

Domicilix propose, sur sa plateforme www.domicilix.be, notamment des gardes malades à domicile. Nous contrôlons l'inscription des prestataires sur notre plateforme, mais ils fonctionnent en totale autonomie. Domicilix n'est pas un service à domicile. Cependant, nous offrons à nos bénéficiaires des services, et ce de manière gratuite, tels que le suivi des prestations, un support téléphonique, l'organisation du planning ou encore la publication de demandes de prestation.

Trouver un prestataire

Pour trouver un prestataire, inscrivez-vous gratuitement sur notre plateforme www.domicilix.be. Vous pourrez ainsi parcourir les différents profils de prestataires et envoyer votre demande à l'un d'entre eux ou faire une demande globale à tous les prestataires de votre région.

Vous n'êtes pas à l'aise avec internet ? Aucun problème ! Contactez-nous au numéro suivant :

(+32) 068 49 09 19

Nous nous chargerons, pour vous, de trouver le prestataire qui répond le mieux à vos attentes et d'organiser éventuellement un planning. Vous aurez toujours la possibilité d'utiliser notre plateforme si vous le désirez, car un compte aura été créé à votre nom.

Organiser ses prestations

Une fois que vous avez trouvé votre prestataire, vous aurez la possibilité d'entrer en contact avec lui pour fixer vos premières prestations. Demandez, si vous le souhaitez, une première visite chez vous et faites-vous accompagner d'un proche lors de ce rendez-vous. Pour le reste, votre prestataire s'occupe de tout !

Pour toute l'organisation de vos prestations, contactez directement votre prestataire. Nous restons évidemment à votre disposition en cas de besoin. Domicilix a accès à votre dossier.

Les paiements

Domicilix dénombre 3 types de prestataires : les particuliers, les indépendants et les sociétés.

Chaque prestataire propose ses propres prix et services.

Les particuliers disposent d'un statut spécial leur permettant de proposer leurs services dans un cadre légal. Ces prestataires vous proposeront **UNIQUEMENT** de régler vos prestations par liens de paiement. En accédant à votre compte Domicilix, vous trouverez dans l'onglet "paiements" vos demandes de paiements.

Cette plateforme est sécurisée et vous permet de régler par Bancontact, Visa, Mastercard, virement ou QR code.

Les autres prestataires vous proposeront des factures. Vous pourrez également leur demander un devis.

Les moyens de paiements sont indiqués sur notre plateforme pour chaque prestataire.

Domicilix reste à votre disposition en cas de problème ou litige de paiement avec votre prestataire.

Le QR code

Dès votre inscription, vous recevrez un QR code. Ce code QR est disponible de trois manières :

1. Via l'application mobile DOMICILIX.
2. En l'imprimant depuis votre compte Domicilix.
3. Via votre carte client (Bientôt disponible).

Ce QR code devra être présenté à votre prestataire au début et à la fin de chaque prestation.

Il vous permettra, ainsi qu'à votre famille, de contrôler les heures d'arrivée et de départ de votre prestataire.

Quelle est le rôle d'un(e) garde malade ?

Le garde-malade apporte une présence attentive et sécurisante, de jour comme de nuit. Il seconde l'entourage et collabore au bien-être, au confort physique et moral de la personne malade. Ses tâches complètent celles de l'aide familiale et du personnel soignant.

Chaque prestataire est unique. Contactez les prestataires pour en savoir plus sur leurs services.

DOMICILIX

L'équipe domicilix

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Just', written in a cursive style.